

PROLIFÉRATION DES TOILES D'ARAIGNÉE À PORTO-NOVO

Un danger constant pour les populations

L'acquisition de l'électricité au Bénin n'est plus un luxe mais une nécessité. Mais force est de constater aujourd'hui qu'il y a une inaccessibilité à cette électricité même au niveau des populations de certaines localités de nos grandes villes comme Porto-novo. Cet état de choses alarme les populations à tirer des fils de courant tous azimuts appelés toiles d'araignée qui constituent en réalité de véritables dangers pour ces populations.

Aymard HODONOU (Stag)

Un tour dans les quartiers Dowa, Tokpota, Akonaboé à Porto-novo et on remarque que les toiles d'araignée sont légion. Ces toiles sont le résultat de la kyrielle de fils électriques tirés tous azimuts par des individus depuis des maisons disposant de compteurs électriques vers les leurs, qui n'en possèdent pas. En effet, ces propriétaires de maisons, demandeurs d'électricité peuvent être classés en deux catégories : il y en a qui n'ont pas eu une suite à leurs dossiers déposés auprès de la Société béninoise d'énergie électrique (Sbee) tandis que certains n'ont pas les moyens de se prendre un compteur électrique. Ils sont alors obligés de conclure des

accords avec d'autres propriétaires qui ont pu avoir l'autorisation de la Sbee. Ainsi on assiste à l'érection des poteaux électriques de fortune qui sont en réalité de simples bois de hauteur et de diamètre insignifiants, sur lesquels des fils électriques sont attachés. Ces fils électriques entremêlés donnent un aspect de toile d'araignée qui couvrent le ciel de ces localités. Diverses sortes de contrats sont signés entre les fournisseurs et les receveurs. Boniface, un habitant du quartier Topkota qui a bénéficié de la technique, nous a confié que son paiement de facture se fait en fonction des unités. En effet une unité correspond à 1000f cfa et on lui compte 1 unité pour 3 ampoules de 60 watts et 3 unités pour les appa-

reils électroménagers comme la télévision et 4 unités pour son réfrigérateur. Bienvenu, maître maçon à Dowa nous a confié qu'ils sont plusieurs sur le même compteur et que chacun paie 1/3 de chaque facture, la nature des appareils de tout le monde étant vérifiée au préalable. Les toiles d'araignée constituent des dangers permanents pour les populations en ce sens qu'il y a la plupart du temps, des courts circuits qui provoquent des incendies et créent de sérieux dommages pour les appareils électroménagers. Les courts circuits sont les conséquences directes du mauvais état des fils électriques utilisés pour les connexions et souvent en période de pluies les supports sont déracinés. Interrogées, les populations affirment être conscientes des dangers qui les guettent chaque jour mais, ne voulant pas demeurer dans l'obscurité, elles préfèrent d'abord utiliser cette technique dans l'espoir que la Sbee les sortirait un jour de cette situation.

POLLUTION ENVIRONNEMENTALE À L'USINE DE TRAITEMENT D'ACAJOU DE PARAKOU

Les déchets de coton de la Sonpra empêchent le démarrage de l'usine

Joseph D. AHIGNI

Des déchets de fibre de coton navigant dans l'air, étalés à même le sol, des machines envahies par des toiles de coton. C'est le triste spectacle auquel ont assisté le 14 mars dernier, le ministre de l'Industrie, du commerce et de la promotion de l'emploi, M. Fatiou Akplogan et M. Ataou Soufiano, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin. Victime de cette grande pollution de son aire de travail, la société Group Pack de traitement et de transformation des noix d'anacarde représentée par Gina Mamavi épouse Aléchou, a décidé de mettre la clé sous le paillasson. Et pour cause. L'usine de la Sonpra installée après l'acquisition des installations de l'usine de transformation des noix d'acajou a dirigé ses cheminées dans la direction de son voisin. Causant ainsi de graves désagréments au sein de l'usine. En effet, selon la représentante, les responsables de la Sonpra n'ont pas tenu compte de l'impact environnemental avant de s'installer. Sinon, on n'en serait pas à cet état de destruction où le repeneur de ladite usine a déjà payé 65 % des installations depuis 2000. C'est fort de cette situation qu'en route pour Natitingou, où le Ministre Fatiou Akplogan et le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin Ataou Soufiano, devraient par-

ticiper à l'installation des délégations départementales de l'Atacora et de la Donga, que la délégation a été invitée à venir constater l'ampleur des préjudices causés par la Sonpra. L'initiative de l'installation d'une usine de traitement et de transformation de la noix d'acajou constitue une grande opportunité pour le pays, dans la mesure où elle s'inspire de la volonté du Ministre Fatiou Akplogan d'engager le Bénin dans une vaste politique de transformation des produits agricoles, seul gage pour la création de plus-value et d'accroissement de l'économie nationale. C'est la volonté qui anime également la nouvelle Direction de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin qui, à travers la personne du Président Ataou Soufiano, veut aller à la conquête des grands marchés, en optant pour une véritable politique de transformation de nos produits ; critères fondamentaux de la constitution d'une économie forte et compétitive. Le spectacle était d'autant plus choquant que le repeneur de l'usine venait de faire visiter la ferme d'anacarde de ladite usine au ministre. Mais faisant preuve de sagesse, le ministre Fatiou Akplogan a proposé à Gina, l'initiative d'un cadre de concertation avec les responsables de l'usine de la Sonpra à Cotonou, afin de trouver une solution qui avantage les différentes parties.

JOUPNÉE DE RÉFLEXION DE LA LDCB

Les Ogm et la sécurité des aliments au Bénin

Arnaud AMOUSSOU (Stag)

La ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) a organisé hier dans la salle de réunion du conseil national des chargeurs du Bénin (Cnbc) un séminaire atelier sur le thème « les Organismes génétiquement modifiés (Ogm) et la sécurité sanitaire des aliments au Bénin ». C'était en présence d'un représentant du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche (Maep) et de certains responsables d'associations de défense des consommateurs. M. Romain Houehou, président de la ligue, a d'abord axé ses propos sur les objectifs de cette journée qui vise à informer l'Etat et les partenaires au développement sur la menace que représentent les Ogm dans la chaîne alimentaire au Bénin et éveiller la conscience des agriculteurs et commerçants sur la nécessité de barrer la route aux Ogm dans l'agriculture et exiger l'étiquetage obligatoire sur tout produit alimentaire importé destiné à la consommation nationale. La Ldcb à travers cette journée de réflexion, a précisé le président, voudrait participer à la sensibilisation des différentes structures étatiques qui assurent la sécurité sanitaire des populations, des opérateurs économiques qui s'investissent dans le commerce des biens alimentaires, des organisations paysannes qui ont la responsabilité de la production agricole et des organisations internationales qui soutiennent les politiques de développement du Bénin pour une prise de conscience collective, et des actions efficaces à entreprendre chacun à son niveau en vue de l'interdiction au Bénin de la produc-



Photo de famille des participants au séminaire

tion dans l'agriculture des produits transgéniques et de leur importation sur le territoire national. Face à cette situation, a-t-il ajouté, il importe que les pays en développement dont le Bénin, s'investissent dans les réformes de politique commerciale et agricole en faveur de la limitation des risques éventuels que représentent la production et la consommation des aliments transgéniques. M. Romain Houehou a conclu en remerciant tous ceux qui de près ou de loin ont assisté à la cérémonie

d'ouverture et également à «Consumers International» basé à Londres et qui les a aidés financièrement pour l'effectivité de ce séminaire. Le représentant du Maep a affirmé que à l'heure actuelle, il n'y a pas de problèmes en tant que tels dérivant des Ogm, mais il est toujours bien de prévenir. Les deux communications «Les Ogm : Mythe ou réalité» et «L'état de la réglementation sur les Ogm au Bénin» ont permis aux participants de rentrer chez eux aguerris.

Demande d'emploi

Nom : OUOROU

Prénom : Missiliou

Date et Lieu de naissance : Né vers 1975 à Manigri (Bassila)

Je suis titulaire d'un Bac série G2, d'un BTS option Comptabilité Gestion et d'une maîtrise en sciences juridiques option Droit des Affaires et carrières judiciaires.

Je recherche un poste. Adresse : Tél 60 24 74

LA MONTÉE DES COULEURS NATIONALES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Quand la jeunesse scolaire bafoue les valeurs civiques

Frankis KOTO (stag)

La montée des couleurs nationales qui jadis étaient vénérées, souffrent aujourd'hui d'incivisme. On constate que dans certains établissements on délaisse cette pratique, qui consiste à hisser le drapeau publiquement les lundis matins et à le descendre les vendredis soirs. De nos jours, cette cérémonie civique n'est pratiquée dans certains établissements que les matins. Par ailleurs, dans d'autres établissements, elle n'est pratiquée que périodiquement. Cette situation n'est pas sans conséquence. En effet, dans certains collèges, peu sont les élèves qui chantent bien «L'Aube nouvelle», l'hymne national de la République du

Bénin. Mais là où le bât blesse, c'est qu'en dehors de ce désintéressement général de la couche juvénile des collégiés à l'hymne national du Bénin, le comportement individuel et collectif des élèves est déplorable surtout ceux du second cycle. Ceux-ci, au cours des sporadiques montées des couleurs, bafouent la cérémonie en fredonnant le dernier album en vogue ou bavardent entre camarades alors que la cérémonie de montée des couleurs doit revêtir un caractère sacré pour la nation. Face à cette attitude de peu d'égard entretenue par les élèves à l'endroit des couleurs nationales, des autorités souhaitent la réintroduction de l'instruction civique dans les programmes scolaires.

GRANDE CROISADE D'ÉVANGÉLISATION ET DE GUÉRISON

Le prophète Samson Ayorinde promet des miracles

Pamphile ZINSOU-PLY

Du 6 au 9 avril prochain, il se tiendra au lycée Béhanzin à Porto-Novo une grande croisade d'évangélisation et de guérison organisée par les fidèles des églises évangéliques. C'est du moins ce qu'on peut retenir de la conférence de presse donnée mardi 23 mars dernier à Porto-Novo par les membres du bureau exécutif du comité d'organisation de la croisade. Il s'agit notamment du révérend Sogbosi Guillaume président /Mega, révérend Sognigbé Jérémie, coordinateur national/Cem, pasteur Hounhou Firmin, secrétaire général/directeur Institut biblique, pasteur Houngué D. Félix ; secrétaire général adjoint/Mec, pasteur Kossoko Joseph, vice-président/église Fourquare, pasteur Kikissagbé Pierre, trésorier général /Eglise Fourquare de Dieu vivant, pasteur Kpadonou Emmanuel, trésorier général adjoint/ vie nouvelle en christ, pasteur Houngpevi Bernard, conseiller/Meuc et Iyke Onnoha, coordonnateur Nigeria, Kunle Adeoye, coordonnateur en chef/ Nigeria. A en croire le conférateur principal, le pasteur Hounhou

Firmin, au cours de la campagne d'évangélisation suivie de guérison, il y aura beaucoup de miracles. Selon lui, les aveugles verront, les malades seront guéris, ceux qui ont de différents problèmes trouveront de solutions et même les morts ressusciteront grâce à la foi. Ladite campagne d'évangélisation sera dirigée par le prophète mondial Samson Ayorinde, qui, selon les témoignages, n'est pas à son premier essai. Les membres du comité d'organisation ont profité pour saluer le président de la République, le Général Mathieu Kérékou, le préfet des départements de l'Ouémé et du Plateau ainsi que le maire de la commune de Porto-Novo. Par ailleurs, ils ont lancé un appel pressant à toutes les veuves de n'importe quelle confession religieuse à prendre part d'abord à une réunion organisée à leur intention puis à la croisade. Ils ont promis qu'elles ne rentreront pas insatisfaites. Enfin, répondant aux questions des journalistes relatives au pasteur Reinhard Bonnké qui serait arrêté pour vente de drogue, les membres du bureau exécutif du comité de la présente croisade ont apporté un démenti formel. Selon eux, ce n'est que de la médisance et de la calomnie à l'endroit de ce fils de Dieu.

Les sept (7) erreurs (solution dans la parution de demain)

